

# GENÈSE 23

## DIVISION EN PARAGRAPHES DES TRADUCTIONS MODERNES

Louis Segond	Nouvelle Bible Segond	Traduction Oecuménique de la Bible	Bible en Français Courant	Parole de Vie
Mort de Sara, et sa sepulture dans la caverne de Macpéla 23:1-20	Mort de Sara. Abraham achète un tombeau 23:1-20	Le tombeau de Sara 23:1-20	Abraham achète un tombeau pour Sara 23:1-20	Abraham achète une tombe pour Sara 23:1-20

**TROISIÈME CYCLE DE LECTURE** (voir "[Séminaire sur l'Interprétation Biblique](#)")

### EN SUIVANT L'INTENTION DE L'AUTEUR ORIGINEL AU NIVEAU DE CHAQUE PARAGRAPHE

Le présent commentaire est un commentaire-guide d'étude, ce qui signifie qu'on est soi-même responsable de sa propre interprétation de la Bible. Chacun de nous doit pouvoir se servir de la lumière reçue. La priorité en matière d'interprétation est accordée à soi-même, à la Bible, et au Saint-Esprit. C'est une responsabilité à ne pas laisser à un commentateur quelconque.

Lisez le chapitre entier d'un seul trait. Identifiez-en les sujets. Comparez votre division des sujets avec celle des cinq traductions ci-dessus. La mise en paragraphe n'est certes pas inspirée, mais c'est la clé qui permet de suivre l'intention de l'auteur originel, laquelle constitue le cœur même de l'interprétation. Chaque paragraphe n'a qu'un seul et unique sujet principal.

1. Premier paragraphe
2. Second paragraphe
3. Troisième paragraphe
4. Etc.

### ETUDE DES MOTS ET DES EXPRESSIONS

#### **TEXTE DE LOUIS SEGOND: GENÈSE 23:1-16**

<sup>1</sup>La vie de Sara fut de cent vingt-sept ans: telles sont les années de la vie de Sara. <sup>2</sup>Sara mourut à Kirjath-Arba, qui est Hébron, dans le pays de Canaan; et Abraham vint pour mener deuil sur Sara et pour la pleurer. <sup>3</sup>Abraham se leva de devant son mort, et parla ainsi aux fils de Heth: <sup>4</sup>Je suis étranger et habitant parmi vous; donnez-moi la possession d'un sépulcre chez vous, pour enterrer mon mort et l'ôter de devant moi. <sup>5</sup>Les fils de Heth répondirent à Abraham, en lui disant: <sup>6</sup>Écoute-nous, mon seigneur! Tu es un prince de Dieu au milieu de nous; enterre ton mort dans celui de nos sépulcres que tu choisiras; aucun de nous ne te refusera son sépulcre pour enterrer ton mort. <sup>7</sup>Abraham se leva, et se prosterna devant le peuple du pays, devant les fils de Heth. <sup>8</sup>Et il leur parla ainsi: Si vous permettez que j'enterre mon mort et que je l'ôte de devant mes yeux, écoutez-moi, et priez pour moi Éphron, fils de Tsochar, <sup>9</sup>de me céder la caverne de Macpéla, qui lui appartient, à l'extrémité de son champ, de me la céder contre sa valeur en argent, afin qu'elle me serve de possession sépulcrale au milieu de vous. <sup>10</sup>Éphron était assis parmi les fils de Heth. Et Éphron, le Héthien, répondit à Abraham, en présence des fils de Heth et de tous ceux qui entraient par la porte de sa ville: <sup>11</sup>Non, mon seigneur, écoute-moi! Je te

donne le champ, et je te donne la caverne qui y est. Je te les donne, aux yeux des fils de mon peuple: enterre ton mort. <sup>12</sup>Abraham se prosterna devant le peuple du pays. <sup>13</sup>Et il parla ainsi à Éphron, en présence du peuple du pays: Écoute-moi, je te prie! Je donne le prix du champ: accepte-le de moi; et j'y enterrerai mon mort. <sup>14</sup>Et Éphron répondit à Abraham, en lui disant: <sup>15</sup>Mon seigneur, écoute-moi! Une terre de quatre cents sicles d'argent, qu'est-ce que cela entre moi et toi? Enterre ton mort. <sup>16</sup>Abraham comprit Éphron; et Abraham pesa à Éphron l'argent qu'il avait dit, en présence des fils de Heth, quatre cents sicles d'argent ayant cours chez le marchand.

**23:1** Le Midrash rabbinique dit que lorsque Abraham revint chez lui et raconta à Sara ce qui s'était passé, Sara, en réaction, cria à haute voix sept fois et mourut. Sa mort est rapportée au chapitre 23. Que cela soit vrai ou pas, on peut comprendre d'où vient leur interprétation!

☉ **“telles sont les années de la vie de Sara”** Cette expression n'apparaît pas dans la Septante, mais elle est présente dans la Peshitta. Le UBS Text Project, p. 32, la suggère comme un gloss ultérieur et lui attribue la note “C” (doute considérable). Il suppose que les traducteurs ont omis la phrase secondaire (cfr. TEV, NJB, Net).

**23:2 “Kirjath-Arba”** Ce nom (BDB 900) est composé de:

1. “Kirjath” qui signifie “ville,” et
2. “Arba”
  - a. généralement traduit “la ville des quatre” (Anak et ses trois fils ou quatre villages ensemble)
  - b. la même racine signifie embuscade (BDB 70)
  - c. le nom d'une personne, l'un des Anakim, cfr. Josué 14:15; 15:13; 21:11.

### THÈME SPÉCIAL: LES GÉANTS

☉ **“Abraham vint pour mener deuil sur Sara et pour la pleurer”** On se demande combien de temps durèrent ce deuil et cette négociation avec les autochtones. Dans ce climat chaud, le corps de Sara pouvait se détériorer rapidement (voir le chapitre sur la Mort et les Rites Funéraires [Death and Funeral Rites] dans le livre *“Ancient Israel: Social Institutions,”* vol. 1 de Roland deVaux, p. 56-61; et [THÈME SPÉCIAL: LES PRATIQUES D'INHUMATION](#)). De nos jours en Israël (où l'on n'embaume pas), les morts doivent être enterrés dans les vingt-quatre heures.

Pour Sara, voir [THÈME SPÉCIAL: SARAÏ/SARA](#).

**23:3-13** Ce qui suit dans le reste du chapitre est le récit du dialogue (utilisant des coutumes orientales formalisées et standardisées) entre les autochtones habitant près d'Hébron et Abraham. Notez que les formalités sont exprimées au temps IMPÉRATIF:

1. “Donnez-moi,” v. 4, BDB 678, KB 733, *Qal* IMPÉRATIF dans le sens d'une demande
2. “un sépulcre,” v. 4, BDB 868, KB 1064, *Qal* COHORTATIF
3. “Écoute,” v. 6, BDB 1033, KB 1570, *Qal* IMPÉRATIF (parole adressée par les fils de Heth à Abraham)
4. “Enterre ton mort,” v. 6, BDB 868, KB 1064, *Qal* IMPÉRATIF (c'est ce qu'Abraham ne voulait pas: enterrer Sara sur une terre appartenant à autrui)
5. “Écoutez,” v. 8, même chose qu'au point #3, mais adressée par Abraham aux Héthiens
6. “Priez pour moi,” v. 8, BDB 803, KB 910, *Qal* IMPÉRATIF (comme demande)
7. “Me céder,” v. 9, BDB 678, KB 733
  - a. *Qal* JUSSIF
  - b. *Qal* IMPARFAIT usité comme un JUSSIF

(Éphron répond au v. 11 [trois Qals PASSÉS], mais ce n'est pas un don littéral [gratuit], c'était plutôt une sorte des négociations pour une vente en suspens)

8. "Écoute," v. 11, même chose qu'aux points #3 et #5 (Éphron s'adresse à Abraham et lui offre la caverne et le champ)
9. "Enterre," v. 11, même chose qu'au point #4
10. "Écoute," v. 13, même chose qu'aux points #3,5,8 (Abraham parle à Éphron)
11. "Écoute," v. 15, même chose qu'aux points #3,5,8,10 (Éphron parle du prix du champ à Abraham d'une manière qui met fin à toute négociation et, apparemment, c'était un prix élevé)

Une grande partie de ce dialogue peut nous sembler formelle ou répétitive, mais c'était la procédure normale de la société Cananéenne au 2<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.

**23:3 "fils de Heth"** Heth (הת, BDB 366) est le nom de l'ancêtre des Héthiens (תחי, BDB 366, cfr. Gen. 10:15; 1 Chron. 1:13).

### THÈME SPÉCIAL: LES HABITANTS PRÉ-ISRAÉLITES DE LA PALESTINE

**23:4 "étranger et habitant parmi vous"** Ces deux termes ont des connotations différentes, mais sont ici probablement des hendiadys:

1. "Étranger" (BDB 158) sous-entend un résident étranger, cfr. Gen. 15:13; Exode 22:21; 23:9; Lévi. 19:34; Deut. 10:19; 23:8
2. "Habitant parmi vous" (BDB 444) suppose un étranger de passage ne jouissant d'aucun droit, Lévi. 22:10; 25:40

Pris ensemble, ils supposent quelqu'un qui s'est installé dans une région instable, et qui n'y devient pas propriétaire terrien. Voir l'article sur "Les résidents étrangers" ["Resident Aliens"] dans le livre *"Ancient Israel: Social Institutions,"* vol. 1, de Roland deVaux, pp. 74-76.

**23:6 "Tu es un prince de Dieu"** Le terme traduit ici Dieu est le terme *"Elohim"* (BDB 43), qui peut référer à:

1. Dieu, voir [THÈME SPÉCIAL: LES NOMS DE DIEU](#)
2. aux Juges
3. aux anges
4. ici, il désigne un puissant chef local ou familial

D'autres versions ont comme traduction "Tu es un prince puissant" [cfr. NASB]. Le terme "Puissant" provient de la racine de "El" (BDB 42, cf. 1 Chron. 12:22; Ps. 68:15, Jonas 3:3).

Le terme traduit "prince" (BDB 672) signifie "celui qui est élevé" (dérivé la racine de base, BDB 669). Louis Segond l'a traduit comme:

1. "Prince" dans Gen. 17:20; 25:16; 34:2
2. "Principal/Prince" dans Exode 16:22; Nombres 1:16,44; 2:3; Josué 22:32
3. "Principal" dans Exode 22:28; 34:31; 35:27; 1 Rois 11:34
4. "Prince/chef" dans Josué 13:21

Dans cette négociation de haute finesse, c'était un titre de politesse et de respect; et non une déclaration religieuse de la part des Héthiens.

**23:9 "la caverne de Macpéla"** Ça semble être une grotte (lieu de sépulture courant) située dans le district de Macpéla, une région périphérique d'Hébron vers Mamré (cfr. Gen. 13:18; 14:13; 18:1).

Plusieurs membres de la famille d'Abraham y furent enterrés:

1. Sara, Gen. 23:19
2. Abraham, Gen. 25:9
3. Isaac, Gen. 35:29
4. Rebecca et Léa, Gen. 49:31
5. Jacob, Gen. 50:13

**23:10 “le Héthien”** Voir [THÈME SPÉCIAL: LES HABITANTS PRÉ-ISRAÉLITES DE LA PALESTINE](#)

☐ **“par la porte”** C’était le lieu de rencontre des leaders locaux pour la communion, le commerce et les questions juridiques.

**23:15 “sicles”** Voir [THÈME SPÉCIAL: POIDS ET VOLUMES DANS LE PROCHE-ORIENT ANTIQUE](#).

**TEXTE DE LOUIS SEGOND: GENÈSE 23:17-20**

<sup>17</sup>Le champ d’Éphron à Macpéla, vis-à-vis de Mamré, le champ et la caverne qui y est, et tous les arbres qui sont dans le champ et dans toutes ses limites alentour, **18**devinrent ainsi la propriété d’Abraham, aux yeux des fils de Heth et de tous ceux qui entraient par la porte de sa ville. **19**Après cela, Abraham enterra Sara, sa femme, dans la caverne du champ de Macpéla, vis-à-vis de Mamré, qui est Hébron, dans le pays de Canaan. **20**Le champ et la caverne qui y est demeurèrent à Abraham comme possession sépulcrale, acquise des fils de Heth.

**23:17 “devinrent ainsi la propriété”** Le VERBE (BDB 877, KB 1086, *Qal* IMPARFAIT avec *waw*) signifie élever ou se lever. Il en vint à référer aux transactions légalement formées. Abraham devint officiellement propriétaire terrien en Palestine/Canaan. Il n’était plus étranger.